



**Toxics-Free Sustainable Development Goals (SDGs) Project
Low POPs Content Levels in Francophone Africa
2018-2019**

May, 2019

L'Alliance Nationale des Consommateurs et de l'Environnement (ANCE Togo)
Bureaux sis à Agbalépédogan, près du Lycée 2 Février, Rue SOCRATE
N°108 Immeuble 104 08 BP 80925
Lomé-TOGO
info@ancetogo.org

Related Sustainable Development Goals: 3, 6, 8 & 12

Background:

Le projet « Plaidoyer pour une définition plus stricte des niveaux de contenu faible en POP dans les conventions de Bâle et de Stockholm (LPCL) » a pour but de promouvoir l'établissement des LPCL pour les dioxines, les PCB de type dioxine, les PBDE, le HBCD et les PCCC qui protégeront la santé humaine et l'environnement. La mise en œuvre des activités de ce projet tournent autour du renforcement des capacités des acteurs et du plaidoyer auprès des délégués, notamment africains pour une définition plus stricte des niveaux de contenu faible en POP dans les conventions de Bâle et de Stockholm.

Introduction:

Le Togo est Etat partie aux principaux instruments internationaux relatifs aux produits chimiques à savoir la Convention de Bamako sur les mouvements transfrontières des déchets dangereux et autres déchets, Bamako 1994 (ratifiée en 2004), la Convention sur les mouvements transfrontières des déchets dangereux et autres déchets, Bâle 1991 (ratifiée le 24 juillet 2004), la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP), ratifiée le 24 juillet 2004.

Depuis plusieurs années, des discussions sont en cours sur la définition de valeurs limites pour la définition des déchets de POP, à savoir des déchets contenant des concentrations élevées de polluants organiques persistants (POP). Cela signifie les niveaux de POP dans les déchets au-dessus desquels les déchets sont considérés d'une certaine manière dangereux (en fonction de leur forte teneur en POP). Ces déchets ne peuvent être ni recyclés ni mis en décharge, mais devraient être détruits d'une manière respectueuse de l'environnement (grâce à certaines des technologies de gestion écologiquement rationnelles définies dans les Directives techniques sur les déchets de POP). Les déchets de POP ne peuvent pas non plus être exportés des pays développés vers les pays en développement, il est donc limité au trafic international de déchets.

Les LPCL de la plupart des POP énumérés dans la Convention de Stockholm sont définis en tant que niveaux « provisoires ». Toutefois, il est souhaitable d'établir des versions définitives lors des prochaines conférences des parties aux conventions de Bâle et de Stockholm. L'établissement de LPCL relève des « Directives techniques générales sur les déchets de POP », qui sont traitées dans la section « Questions techniques » de la Convention de Bâle. La Convention de Stockholm approuve principalement les décisions de la Convention de Bâle sur les déchets (ce qui signifie que nous devons obtenir de bons niveaux dans la Convention de Bâle, et la Convention de Stockholm suivra probablement).

Les faibles limites imposées aux POP ont de nombreuses conséquences graves, notamment: elles permettent d'exporter davantage de déchets

dangereux vers l'Afrique et d'autres pays en développement. En d'autres termes, si les déchets ne sont pas jugés dangereux (car les LPCL ne sont pas assez stricts), ils peuvent toujours être exportés. Mais si les LPCL sont établies de manière responsable, de manière à protéger la santé humaine et l'environnement, les déchets ne sont pas considérés comme dangereux, car contenant faibles en POP (les déchets de POP ne peuvent pas être exportés conformément à la Convention de Bâle). Il est nécessaire de renforcer la position des technologies qui détruisent les déchets POP de manière à ne pas en créer de nouveaux, comme par exemple les dioxines. Ces technologies sont appelées technologies de non-combustion. Leur description est également incluse dans les Directives techniques générales sur les déchets de POP. Ces lignes directrices seront mises à jour avec les définitions des LPCL lors de la prochaine CdP des BRS qui se tiendra à Genève du 29 avril au 10 mai 2019. En outre, il convient de sensibiliser les délégués à la nécessité d'avancer et de défendre les plus faibles limites des POP dans les déchets et autres articles et plaider pour la protection de la santé des êtres vivants et de l'environnement plutôt que de servir les intérêts économiques de certaines entreprises industrielles des pays développés et de celles qui font le trafic de déchets (y compris les déchets électroniques) au travers des frontières, particulièrement vers l'Afrique et d'autres pays en développement.

Project Outcome:

Résumé Exécutif

Dans le cadre de la mise en œuvre du mini-projet portant sur la sensibilisation, le renforcement des capacités des OSC nationales et régionales et le plaidoyer auprès des autorités nationales compétentes sur la nécessité d'adopter les faibles teneurs possibles des POP dans les déchets; ANCE Togo avec le soutien financier et technique du réseau IPEN a mené diverses activités. Il s'agit entre autres, de l'organisation d'une conférence de presse avec 20 journalistes sur les problématiques des POP dans les déchets et l'importance de LPCL suffisamment stricts pour stopper le libre mouvement des déchets POP vers les pays en développement particulièrement en Afrique ; la conception et la diffusion des documents graphiques sur les déchets de POP (PBDE, de l'HBCD, des PCDD / F et / ou des SCCP) à travers le site web, Facebook, Twitter de l'ANCE-Togo et les autres réseaux sociaux ; la rédaction et publication des articles sur les faibles teneurs de POP dans les déchets relayées par les organes de presse publique et privée les plus influents ; l'animation des émissions radiophonique et télévisée sur les POP ; tout ceci ont participé à sensibiliser et à renforcer les capacités des acteurs impliqués dans la protection de l'environnement et la santé humaine, notamment les journalistes, les acteurs de la société civile et les points focaux nationaux des différentes conventions sur les produits chimiques toxiques.

L'autre volet des activités de ce projet à consister à l'organisation de plusieurs réunions de travail avec le point focal produit chimiques, le directeur de l'environnement, les membres du ministère de l'environnement, du développement durable et de la protection de la nature. En outre, des lettres d'informations sur les POP ont été transmises au ministre de l'environnement, à la présidente de l'Assemblée Nationale, au Secrétaire Général du Gouvernement. Toutes ces activités ont permis de plaider pour une définition plus stricte des niveaux de contenu faible en POP dans les conventions de Bâle et de Stockholm et surtout pour que les délégués du Togo aux prochaines rencontres internationales sur les produits chimiques puissent soutenir avec conviction les positions soutenues par ANCE Togo et IPEN pour définir les faibles teneurs de POP dans les déchets. Ces activités se sont réparties autour de deux objectifs à savoir :

- **Objectif 1 : Renforcer les capacités des acteurs (parties prenantes cibles)**
- **Objectif 2 : Plaider pour une définition plus stricte des niveaux de contenu faible en POP dans les conventions de Bâle et de Stockholm auprès des points focaux nationaux compétents.**

Executive summary – English version

As part of the implementation of the mini-project on outreach, capacity building of national and regional CSOs and advocacy with the relevant national authorities on the need to adopt the lowest POPs contents limit in waste; ANCE Togo, with the financial support of the IPEN network, carried out various

activities. These include a press conference with 20 journalists on POPs waste and the importance of LPCL which are strong enough to stop the free movement of POPs waste to developing countries, particularly to Africa ; the design and dissemination of graphic documents on POPs waste (PBDE, HBCD, PCDD / F and / or SCCP) through the ANCE-Togo website, Facebook, Twitter and other social networks; the writing and publication of articles on low POPs contents limit in waste relayed by the most influential public and private media; and organization of radio and TV programs on POPs. All this has helped to raise awareness of stakeholders as far as environmental and human health protection is concerned, including journalists, civil society actors and focal points of different conventions on chemicals.

The other component of this project's activities was the organization of several working meetings with the Chemical Focal Point, the Director of the Environment, and members of the Ministry of the Environment, Sustainable Development and Protection of Nature. In addition, information letters on POPs were sent to the Minister of the Environment, the President of the National Assembly, and the Secretary General of the Government. All these activities made it possible to advocate for a stricter definition of low POPs contents levels in the Basel and Stockholm conventions, especially so that the delegates of Togo can support with conviction the views proposed by IPEN to define low POPs contents levels in waste at the next international meetings on chemicals. These activities were divided around two objectives, namely:

- **Objective 1: Strengthening the capacities of targets stakeholders**
- **Objective 2: Advocating for a stricter definition of low POPs contents levels in the Basel and Stockholm conventions**

Objectif 1 : Renforcer les capacités des acteurs

Pour atteindre cet objectif, plusieurs actions ont été réalisées. Il s'agit notamment de :

1.1 L'organisation d'une conférence de presse sur les POP dans les déchets et l'importance de LPCL suffisamment stricts dans la Convention de Bâle

L'Alliance Nationale des Consommateurs et de l'Environnement (ANCE) a organisé le jeudi 14 mars 2019, une conférence de presse sur les faibles teneurs de POP dans les déchets et l'importance des LPCL suffisamment stricts dans les articles commercialisés au Togo. Cette rencontre avec les professionnels des médias a servi de cadre pour sensibiliser les organisations de la société civile et les journalistes impliqués dans la protection de l'environnement, et d'attirer l'attention des autorités togolaises en charge de la problématique des produits chimiques toxiques sur la nécessité de manifester leur soutien à la réduction du contenu en faible teneur en POP avant la réunion régionale de la BRS prévue à la mi-mars à Nairobi, au Kenya. Plusieurs documents produits notamment la déclaration liminaire et le communiqué de presse ont été partagés aux journalistes de la presse privée et publique, ainsi

qu'aux représentants des organisations participantes du réseau IPEN présents à cette conférence. Le Point focal produits chimiques a été également représenté à cette rencontre. Il faut également souligner que les documents produits par les experts de l'IPEN sur les POP ont également été présentés aux participants à cette rencontre.

Voici les liens de quelques documents produits :

Titre du document	Liens
Conférence de presse sur les POP dans les déchets et l'importance de LPCL suffisamment stricts pour le Togo	https://drive.google.com/file/d/18RfX1gKG_BAVMBt_PDOQ3QY3LHWEFI6F/view
Projet de plaidoyer pour une définition plus stricte des niveaux de contenu faible en POP dans les conventions de Bâle et de Stockholm	https://www.ancetogo.org/blog/comunique-de-presse/

Voici les liens de la vidéo de la conférence :

Titre de la vidéo	Liens
Plaidoyer pour l'adoption des faibles teneurs de POP dans les déchets	https://youtu.be/PcdXfpgyRT0
ANCE Togo plaide pour une définition plus stricte des niveaux de contenu faible en POP	https://www.ecoconscience.tv/2019/gestion-pops-et-waste/ance-togo-plaide-pour-une-definition-plus-stricte-des-niveaux-de-contenu-faible-en-pop/

1.2 Animation des émissions radiophonique et télévisée en vue de sensibiliser les points focaux, les ONG et autres parties prenantes pertinentes sur les enjeux des limites élevées des faibles concentrations des POP dans les déchets et de la nécessité d'adopter les limites les plus faibles POP dans les déchets

Plusieurs émissions sur la nécessité de définir les teneurs strictes (plus faibles possible) de POP dans les déchets ont été animées par le Coordonnateur du projet à la radio, tout comme à la télévision. Ces différents passages sur New World TV, Radio Pyramide Fm, Radio Metropolys, et Taxi Fm ont été l'occasion de sensibiliser les différents acteurs impliqués dans la protection de l'environnement et de plaider auprès des points focaux nationaux des différentes conventions de protéger la santé humaine et environnementale en

soutenant les plus faibles teneurs en POP lors des réunions internationales sur les produits chimiques toxiques.

1.3 Rédaction et Publication des articles sur les teneurs élevées de POP dans les déchets

Plus de trois articles sur les POP ont été rédigés et publiés dans plusieurs organes de la presse en ligne et presse écrite. Ces articles ont été largement diffusés sur le site web, les pages Facebook et Twitter de l'ANCE-Togo. Les articles produits ont permis de toucher d'autres cibles pour plus d'engagement pour une définition stricte des faibles teneurs en POP.

Voici les liens de quelques publications :

Organes	Titre de publication	Liens
ANCE-Togo	ANCE-Togo plaide pour l'adhésion du Togo à la position de l'IPEN sur les Polluants Organiques Persistants (POP)	https://www.ancetogo.org/blog/ance-togo-plaide-pour-ladhesion-du-togo-a-la-position-de-ipen-sur-les-pop/
ANCE-Togo	ANCE-Togo plaide pour une définition plus stricte des limites de POP dans les déchets	https://www.ancetogo.org/blog/ance-togo-plaide-pour-une-definition-plus-strictes-des-limites-de-pop-dans-les-dechets/
ANCE-Togo	IPEN appelle les délégués africains à soutenir les concentrations limites de POP dans les déchets	https://www.ancetogo.org/blog/ipen-appelle-les-delegues-africains-a-soutenir-les-concentrations-limites-de-pops-dans-les-dechets/
Corpsdiplomatic	ANCE-Togo plaide pour un faible niveau des POP dans les déchets	https://corpsdiplomatictogo.com/corpsdiplomatictogo/index.php/actualites/societe/1402-ance-togo-plaide-pour-un-faible-niveau-des-pop-dans-les-dechets
228new	Polluants Organiques Persistants: un plaidoyer de l'ANCE-Togo pour soutenir l'IPEN aux prochaines échéances internationales de Nairobi et de Genève	http://www.228news.com/polluants-organiques-persistants-un-plaidoyer-de-lance-togo-pour-soutenir-lipen-aux-prochaines-echéances-internationales-de-nairobi-et-de-geneve/
Togotopnews	Faibles teneurs en POP dans les déchets : l'ANCE-Togo attire l'attention	http://togotopnews.com/index.php/environnement/item/2429-faibles-teneurs-en-pop-dans-les-dechets-l-ance-togo-attire-l-attention
24heuresinfo	Togo : l'ONG ANCE interpelle le gouvernement au sujet des Polluants Organiques Persistants	http://24heureinfo.com/2019/03/14/togo-long-ance-interpelle-le-gouvernement-au-sujet-des-polluants-organiques-persistants-polluants-organiques-persistants/

Togobreakingnews	ANCE-Togo s'engage pour un faible niveau des POP dans les déchets	https://togobreakingnews.info/index.php/societe/item/4154-ance-togo-s-engage-pour-un-faible-niveau-des-pop-dans-les-dechets
Vert-togo	L'ANCE-TOGO attire l'attention du gouvernement sur l'importation des Polluants Organiques Persistants (POP)	http://vert-togo.info/lance-togo-attire-lattention-du-gouvernement-sur-limportation-des-polluants-organiques-persistants-pop/

1.4 Production et publication de deux supports graphiques de sensibilisation sur les faibles limites de concentrations des POP dans les déchets

Deux graphiques de sensibilisation ont été produits sur les faibles limites/ concentrations des POP dans les déchets. L'un intitulé « *plaidoyer pour l'adoption des faibles teneurs de POP dans les déchets, dans le projet des directives techniques générales de la convention de Bâle* » et l'autre sur « *la nécessité d'adopter les plus faibles concentrations pour définir les faibles teneurs de pop dans les déchets, dans le projet des directives techniques générales de la convention de Bâle* ». Ces supports ont fait l'objet d'une large diffusion sur le site web, les pages Facebook et twitter de l'ANCE-Togo et de partage avec les ONG impliqués dans la protection de l'environnement et aux journalistes, de même que les liste régionale francophone du réseau IPEN. Ces graphiques ont également été transmis au point focal produits chimiques et au Directeur de l'Environnement.

Voici les liens de publication de ces deux (2) graphiques sur les POP sur le site web, Facebook et Twitter de l'ANCE-Togo :

- https://twitter.com/ance_togo/status/1115309998337396736
- <https://www.facebook.com/ANCETOGO/posts/2180091385391003>
- <https://wp.me/p9CoSZ-1fu>

Objectif 2 : Plaider pour une définition plus stricte des niveaux de contenu faible en POP dans les conventions de Bâle et de Stockholm

Pour atteindre cet objectif, plusieurs actions ont été mises en œuvre dans le cadre de ce mini-projet. Il s'agit entre autres, de l'organisation des réunions de travail avec le point focal produits chimiques et du Directeur de l'environnement ; et aussi la diffusion des lettres d'information a d'autres acteurs publics impliqués dans la protection de l'environnement et de la santé humaine.

2.1 Organisation de sept (7) réunions de travail pour discuter des faibles teneurs de POP dans les déchets avec le Point focal produits chimiques et le Directeur de l'Environnement

Depuis le début de la mise en œuvre de ce mini-projet, nous avons rencontré régulièrement le point focal produits chimiques et le Directeur de l'Environnement, qui sont les délégués du Togo aux prochaines conférences régionale et internationale sur les produits chimiques toxiques. Au cours de ces réunions de travail, plusieurs sujets liés aux POP ont été abordés et un plaidoyer a été fait pour que le Togo soutienne les positions de IPEN sur la définition des faibles teneurs de POP dans les déchets lors de ces conférences

régionale et internationale. Ainsi ces rencontres avec ces points focaux des conventions de Bâle et de Stockholm ont permis à l'ANCE-Togo d'enregistrer des résultats importants en ce qui concerne l'adhésion du Togo à la proposition de IPEN sur les POP lors de la rencontre régionale de Nairobi, mais aussi de la promesse de réitérer cette confiance au travail des experts de IPEN lors de la conférence de Genève. Les supports de communication produits dans le cadre du projet et les documents réalisés par les experts de IPEN ont également été distribués à ces personnes rencontrées.

Voici le lien de l'article qui résume les réunions de travail organisées :

- <https://www.ancetogo.org/blog/ance-togo-plaide-pour-ladhesion-du-togo-a-la-position-de-ipen-sur-les-pop/>

2.2 Transmission de cinq (5) lettres d'information sur les faibles teneurs de POP aux différentes autorités publiques impliquées dans la protection de l'environnement et de la santé de l'Homme.

Plusieurs lettres contenant des informations sur les POP et les différents argumentaires développés par IPEN pour proposer la détermination des faibles teneurs de POP dans les déchets, ont été transmises à plusieurs autorités publiques. Ainsi, des correspondances ont été envoyées à la présidente de l'Assemblée Nationale, au Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Protection de la Nature, au Secrétaire Général du gouvernement, au Directeur de l'Environnement et au Point focal produits chimiques. Des lettres qui visent à sensibiliser et à attirer leur attention sur la nécessité d'adopter les propositions soumises par IPEN pour définir les faibles teneurs de POP dans les déchets. Cette action a permis à l'ANCE-Togo de mobiliser tous ces acteurs derrière la position de la coalition d'ONG IPEN, c'est-à-dire soutenir les concentrations ne présentant pas de risques pour la santé humaine et environnementale

Voici également le lien de l'article qui prend en compte les lettres transmises :

- <https://www.ancetogo.org/blog/ance-togo-plaide-pour-ladhesion-du-togo-a-la-position-de-ipen-sur-les-pop/>

Sensibilisation des Parties Prenantes:

Pour mener à bien les actions de ce mini-projet, plusieurs acteurs issus d'une diversité de secteurs ont été associés aux actions. Nous pouvons citer, le point focal produits chimiques et le Directeur de l'environnement, le Ministre de l'environnement, du développement durable et de la protection de la nature, le Secrétaire Général du gouvernement, la présidente de l'Assemblée Nationale, les organisations participantes de IPEN au Togo notamment l'ONG JVE, les médias publics et privés notamment Eco-conscience TV, New World Tv ;la Télévision Togolaise(TVT), les radios comme Pyramide Fm, Taxi Fm, Zéphyr, Metropolys et sans oublier les presses en ligne et écrite. ANCE-Togo a une collaboration permanente avec l'ensemble de ces acteurs dans le cadre de ces différentes activités. Elle rencontre régulièrement donc ces acteurs

afin d'échanger sur divers sujets relatifs à la bonne gouvernance dans plusieurs secteurs d'activités.

Communication avec les Autorités Nationales ou Locales:

ANCE-Togo dispose des outils qui lui permettent de partager les résultats de ces différentes activités. Dans le cadre de ce mini-projet, les résultats enregistrés ont été partagés avec l'ensemble des parties prenantes à travers des rencontres d'échanges que nous avons organisées afin de présenter ces résultats. Il s'est agi également d'utiliser le site web, les pages Facebook et twitter et la chaîne YouTube de ANCE-Togo pour diffuser les résultats obtenus dans le cadre des activités de ce projet. C'est ainsi que des articles et des vidéos ont été produits et largement diffusés à travers ces canaux et dans la presse privée et publique. De même, pour permettre à d'autres OP du réseau IPEN à davantage s'intéresser à cette question, nous avons régulièrement partagé avec la liste régionale francophone de IPEN les articles de presse et autres supports de sensibilisations.

Livrables du Projet:

La mise en œuvre de ce mini-projet a permis d'enregistrer plusieurs résultats qui sont :

- Publication de 3 articles de presse dans les principaux journaux et le site web de l'ANCE-Togo sur les faibles teneurs de POP dans les déchets
- La participation de plus de 20 journalistes, les acteurs étatiques et les Organisations de la Société Civile impliqués dans la protection de l'environnement et la santé humaine à la Conférence de presse sur les faibles teneurs de POP dans les déchets.
- L'adhésion des points focaux des conventions de Bâle et de Stockholm aux positions de ANCE Togo pour déterminer les faibles teneurs de POP dans les déchets qui s'est manifestée à la réunion régionale de Nairobi et plus tard à la conférence internationale (CdP) à Genève
- La sensibilisation de plus de 14.000 personnes à travers la diffusion d'une newsletter via le site internet de ANCE, la liste régionale IPEN, et les réseaux sociaux sur les faibles teneurs de POP
- Plus de 25.000 téléspectateurs et auditeurs sensibilisés et informés sur les POP
- Plus de 30 lettres d'information sur les POP ont été transmises aux acteurs étatiques, aux organisations de la société civile et aux journalistes
- 2 Supports graphiques produits sur les POP ont touché près de 20.000 personnes grâce au partage sur le site web, pages Facebook et twitter de ANCE-Togo, avec les journalistes spécialisés dans la protection de

l'environnement et les acteurs de la société civile travaillant sur les POP.

Ressources:

Tout au long de la mise en œuvre des activités de ce projet, plusieurs sources ont été exploitées dans l'élaboration des documents de communication et autres supports de sensibilisation sur les POP. Il s'agit :

- ✓ Poisons de cendres toxiques dans notre chaîne alimentaire - Rapport sur les LPCL pour les dioxines (PCDD / F) en utilisant l'exemple des cendres volantes pour l'incinération des déchets (publié en 2017)
Cendre de l'incinérateur de déchets empoisonne la chaîne alimentaire

<https://ipen.org/documents/waste-incinerator-ash-poisons-food-chain-brief-delegates>

- ✓ Fosse toxique et soupe toxique - rapports sur l'établissement de LPCL pour les PBDE et l'HBCD – joints ;
- ✓ Réduisez suffisamment le contenu en POP pour la protection de la santé et de l'environnement – attaché ;
- ✓ Le recyclage des POP contamine les jouets pour enfants avec des ignifugeants toxiques (ci-joint) et résumé

<https://ipen.org/documents/pops-recycling-contaminates-childrens-toys-toxic-flame-retardants>

- ✓ Quelques brèves informations supplémentaires ont été présentées aux conférences Dioxin 2017 et Dioxin 2018 (ci-joint) ;
- ✓ La question des SCCP est traitée dans la lettre d'IPEN et d'autres ONG à la Commission européenne depuis août 2018.

<https://ipen.org/news/letter-22-environmental-ngos-urges-eu-vote-strict-limits-pops-and-toxic-recycling>

Efforts de Communication:

La visibilité des activités dans le cadre de ce mini-projet a été assurée avec efficacité. Elle a été assurée entre autres à travers la diffusion de nombreux articles, interviews dans les presses écrites, Facebook, Twitter et sur le site de ANCE-Togo mais aussi l'animation des émissions à la radio tout comme à la télévision. L'utilisation du Logo de IPEN sur tous nos supports de communication produits tout au long de la mise en œuvre des actions est constamment visible (la bêche, TdR et agenda, Communiqué de presse)

Faible teneur des POP dans les déchets

Le plaidoyer de l'ANCE-Togo

Les Polluants Organiques Persistants (POP) dans les déchets sont très multiples pour la santé et l'environnement. Il faut une quantité responsable des POP dans les déchets pour un environnement sain. C'est dans cette perspective que l'Alliance Nationale pour les Consommateurs et l'Environnement (ANCE-Togo) se bat pour connaître les déchets, lors des prochaines réunions régionales Internationales (Régionales), pour une stricte diminution des POP dans les déchets. Et, c'est à travers un plaidoyer présenté à la presse, le jeudi 14 mars 2019, à Lomé, à son siège.

Les professionnels des médias économiques des entreprises industrielles des pays développés et celles qui font le trafic de déchets (y compris les déchets électroniques) à travers les frontières vers l'Afrique, qui ont vu d'autres pays en développement, à l'approche de la Conférence Internationale sur les POP, ont convenu de signer une déclaration commune qui sera présentée à la Conférence Internationale sur les POP, qui se tiendra à l'automne 2019 à Genève. Cette déclaration sera présentée à la Conférence Internationale sur les POP, qui se tiendra à l'automne 2019 à Genève. Cette déclaration sera présentée à la Conférence Internationale sur les POP, qui se tiendra à l'automne 2019 à Genève.

Ididore AYEKO



Photo des participants à la conférence de presse sur les POPs Mars 2019

Publication du journal vérité des peuples; conférence de presse sur les POP, mars 2019



Photo de famille à la fin de la conférence de presse sur les POPs Mars 2019